

Beaucoup de questions, peu de réponses!

DOSSIERS ESPACE

POINT MERGE

Le dispositif « point Merge » va faire l'objet de simulations, principalement le samedi. Tout le dispositif va être remis à plat, car il va falloir intégrer le grenelle de l'environnement.

Un GT local sera éventuellement mis en place, la décision sera prise lors du prochain CTP local. L'USAC-CGT a rappelé que ce dossier était un dossier technique, il doit certes passer en CTP, mais ce sont les contrôleurs de la salle via le GT qui doivent apporter leur expertise.

REPRISE DES ESPACES DE SEINE

Lors du dernier CTP, il avait été noté des reprises des espaces de Seine de plus en plus fréquentes.

L'administration a analysé les impacts pour le CRNA/N et a trouvé des « pistes d'améliorations ». En particulier, des trafic-volumes ont été créés pour prendre en compte les espaces de Seine repris.

Le secteur SK sera aussi découpé lors de la prochaine bande CA du 16 décembre en deux sous-secteurs, qui pourront être regroupés avec RT et OT. Les VFR seront repris par l'UIV.

L'USAC-CGT a demandé à ce que le choix du secteur à rendre soit clarifié : décidé par Seine, et notifié ensuite au CRNA/N.

L'USAC-CGT a dénoncé ces reprises d'espaces, de plus en plus fréquentes, et prévisibles. Au lieu d'affecter du personnel à Melun, l'administration nous impose un retour de plusieurs années en arrière, avec tous les problèmes de compatibilité IFR-VFR que nous connaissions à l'époque.

La seule réponse de l'administration a été de nous informer qu'une consigne serait publiée. Cette consigne rappellera l'importance de rappeler aux IFR qu'ils quittent l'espace aérien de classe A par exemple...

OPERA

Nous avons mis ce sujet à l'ordre du jour afin de savoir où en était le dossier. La seule réponse de l'administration a été de dire que l'on avait posé la question au DSNA le 20 août, et qu'il n'y avait rien de plus à dire. Cela en dit long sur la volonté de l'administration de réaliser Opera.

DOSSIER HARMONIE

Il est pour le moins étonnant que l'administration, vu le contexte plus que tendu, n'ait pas mis Harmonie à l'ordre du jour du CTP. L'ensemble des syndicats a donc été obligé de le rajouter.

Il y a eu beaucoup de courriers de contrôleurs, un préavis de grève, des assemblées générales, etc... et l'administration continue comme si de rien était.

L'administration a répondu qu'elle ne l'avait pas mis à l'ordre du jour, car c'était... trop tôt! Pourtant, les formations ont déjà largement commencé.

La seule réponse concrète est une réunion le 10 décembre pour les mesures ATFCM de transition.

Mais là encore, elle n'envisage des baisses de capacité que pendant la mise en place du dispositif. Après de longues discussions, le chef de centre accepte d'envisager la possibilité de faire venir des instructeurs de Reims pour qu'ils rencontrent les instructeurs d'Athis. Mais c'est à peu près sa seule réponse. Reims a reçu les questions issues du GT Harmonie du 15 novembre et doit y répondre avant le 10 décembre.

Nous avons une nouvelle fois dénoncé l'absence de simulations croisées. L'administration campe sur ses positions, et refuse de décaler la mise en place du dispositif. Pourtant, les contraintes de calendrier qui existaient à cause de la mise en place du relèvement de l'altitude de transition n'ont plus lieu d'être, puisque ce relèvement a été reporté.

Et que penser de la formation locale ? Les instructeurs ont fait un énorme travail, mais force est de constater que la formation est largement sous-dimensionnée, comparée à ce qui s'est fait par exemple pour un seul secteur lors de la création de l'AP.

Pour la zone Est, presque toute la sectorisation est remise en cause, mais le livret de formation est 3 fois moins étoffé que celui de Reims, il n'y a eu aucune simulation à l'ENAC, il y aurait pour certains contrôleurs presque 3 mois entre la formation et la mise en place du dispositif.

La seule réponse de l'encadrement est de dire que la feuille de route nous a imposé de rester sur cette date... et que l'on fera le bilan à la fin.

Nous avons rappelé que, sans l'insistance de l'USAC-CGT en CTP local, il n'y aurait pas eu de simulation phase B (TML).

D'autre part, comment intégrer les réponses de Reims et les changements de dernière minute à la formation, alors que de nombreux contrôleurs auront déjà reçu leur formation ?

Nous avons rappelé que ce réseau de route nous a été imposé par la DO, alors qu'il y avait eu d'autres propositions en GT espace.

PÉRIODE DE CHARGE, EFFECTIFS EN SALLE DE CONTRÔLE...

DÉFINITION DE LA PÉRIODE DE CHARGE

La période de charge initialement proposée recouvrait tout le mois de juillet, alors que d'habitude elle s'arrête aux alentours du 15 juillet. Et le trafic n'a pas sensiblement changé d'une année sur l'autre. Nous avons demandé que la période de charge commence un peu plus tôt pour ne pas couvrir tout le mois de juillet.

La première période ira donc finalement du 22 avril 2011 au dimanche 17 juillet inclus. Pour la zone Ouest, il a aussi été acté que les contrôleurs auraient une semaine de plus pour poser les reliquats de congés de l'année.

EFFECTIFS EN SALLE DE CONTRÔLE

L'objectif de l'administration pour 2013 est d'avoir un différentiel de 17, et on arrive à 18, donc selon l'encadrement l'objectif est atteint.

Nous avons interrogé l'administration pour savoir quelle méthode elle utilisait pour calculer ce différentiel. Elle cherche à équilibrer le nombre d'heure de contrôle par PC entre les deux zones.

Ceci peut paraître louable mais fait abstraction du nombre de secteurs ouverts à la pointe dans

chaque zone et du nombre de secteur déclarés également. Il s'agit ni plus ni moins d'appliquer pour la répartition des effectifs entre les deux zones la méthode de l'I1 (ou Pr/Pt). Cette méthode a pourtant déjà été dénoncée au niveau national par l'ensemble des syndicats

De plus l'administration base toujours ses prédictions sur un départ de 5 PC à l'Est et 6 à l'ouest par an en CAP.

Or, selon nous, on va avoir, du fait des affectations, des PC de plus en plus jeunes à l'ouest, donc pas mutables, et des équipes avec moins de PC qu'à l'Est. Donc pourquoi retenir ces prévisions ?

Il y a actuellement 2 AVE à répartir, nous avons demandé d'attendre la prochaine CAP de décembre pour décider de l'affectation des effectifs. Mais nous avons eu un refus de l'administration... et du SNCTA qui souhaite grosso modo utiliser l'I1 pour gérer au niveau local les affectations entre Est et Ouest.

Finalement il y aura un AVE par zone. Nous avons demandé à l'administration de regarder la pyramide des âges dans chaque zone.

Elle va le faire d'ici le prochain CTP, et va aussi regarder au niveau du trafic si il y a lieu de réajuster le différentiel Est-ouest.

QUESTIONS DIVERSES POSÉES PAR L'USAC-CGT

MODALITÉ DE DÉSIGNATION DES ASTREINTES

Nous avons demandé que les Chefs de Salle et les Adjoints Chef de Salle soient intégrés dans le logiciel de désignation des astreintes, afin d'avoir un système équitable et que l'on soit tous égaux devant le droit de grève. Le chef de centre a annoncé qu'au prochain CTP local ce sera fait, si toutefois c'est techniquement possible, en particulier pour les ACDS.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE PRÉSENCE

Nous avons mis ce sujet à l'ordre du jour car, depuis le mois de juillet, nous ne sommes plus informés des contrôles de présence, et du résultat de ces contrôles.

L'administration a, au moins trois fois, utilisé les grilles d'armement secteur pour vérifier la présence de contrôleurs qui n'apparaissaient pas dans les listings.

Nous avons vivement protesté contre cette utilisation détournée des grilles d'armement. Les

Chefs de Salle sont « fonctionnaires d'autorité » sans droit de grève quand ça arrange l'administration, par contre elle refuse qu'ils puissent attester de la présence d'un ICNA...

HARMONISATION DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DE PRÉSENCE

Le DSNA dans le communiqué du CTP DSNA du 12 novembre a indiqué vouloir pérenniser et harmoniser le système de contrôle des présences.

Au CRNA/N le système est assez atypique, puisque l'on badge en entrée et en sortie, ce n'est pas toujours le cas ailleurs. Pourtant, il n'a été demandé qu'un seul contrôle de présence par le DO, les données recueillies sont donc surnuméraires.

Nous avons proposé de réfléchir à un système dédié de contrôle de présence.

L'administration a répondu vouloir attendre le CTP DSNA du 9 décembre.